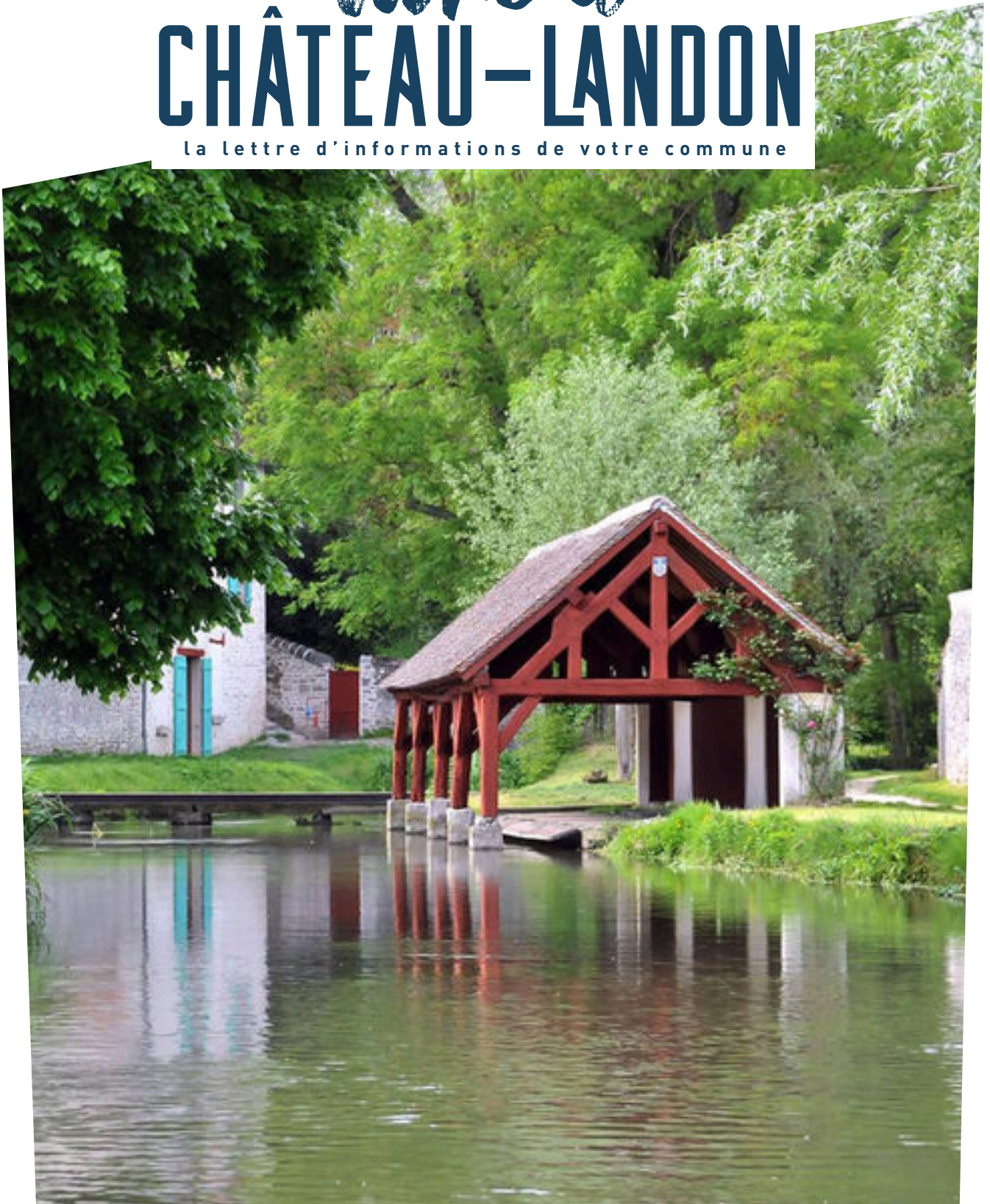


Newsletter

Juin
2026
n° 71

Vivre à CHÂTEAU-LANDON

la lettre d'informations de votre commune



chateau-landon.com

Travaux



1



2



3

-  Réception du camion benne électrique ;
-  Entretien de la zone humide au Parc de la Tabarderie ;
-  Peinture routière ;

Mais aussi :

- Mise en place d'une fan zone place du Marché pour la finale de la ligue des champions ;
- Entretien des espaces verts ;
- Entretien du cimetière.

Balayage des rues

Facilitons le nettoyage de nos rues !

Afin d'optimiser cette intervention, nous vous demandons de déplacer vos véhicules les jours de passage de la balayeuse.

Les prochaines interventions de la société de nettoyage urbain sont programmées les :

- Mercredi 6 août 2026 (centre-ville)
- Mercredi 2 septembre 2026 (centre-ville)
- Jeudi 3 septembre 2026 (les hameaux)

Merci de votre coopération.

Permanence des élus

La permanence des élus a lieu tous les samedis de 9h à 12h en mairie.

Cérémonie du 81ème anniversaire de l'Armistice 1939-1945

La cérémonie du 8 mai honore la mémoire des combattants de la Seconde Guerre mondiale.

De nombreuses personnes se sont rassemblées devant le Monument aux Morts. La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbes, poursuivie par une minute de silence et enfin par la lecture du message ministériel par le Maire, accompagné par les Enfants du Conseil Municipal d'enfants et de la fanfare des Abeilles, afin de faire vivre le devoir de mémoire.



Comité de jumelage - Accueil des allemands d'Hirschhorn

Durant le week-end de l'Ascension du 14 au 17 mai 2026, la commune de Château-Landon a accueilli chaleureusement ses homologues allemands de Hirschhorn pour célébrer leur jumelage historique.

Le jumelage entre Hirschhorn et Château-Landon est bien plus qu'un simple partenariat entre collectivités.

C'est une histoire humaine, faite d'accueil dans les familles, de repas partagés, de conversations parfois dans un mélange de français, d'allemand et de gestes, de visites, de fêtes, de souvenirs communs et surtout d'amitié.

Des générations de bénévoles, d'élus, de membres des comités de jumelage et d'habitants ont consacré énormément de temps, d'énergie et de coeur pour bâtir et faire vivre cette relation franco-allemande.



© photo de M. Paul LAMOUR

Exposition à l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu

L'exposition nommée « Dialogue de matières » a eu lieu du 30 mai au 21 juin 2026 à l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu.

Le temps d'une exposition, le peintre David Loeb et la céramiste Anne Servanton ont croisé leurs univers mêlant couleur et matière.

D'un côté, les toiles de David Loeb, une approche vibrante de la lumière et de la profondeur ; de l'autre, les modelages d'Anne Servanton sublimant la terre, dévoilant des textures et des nuances minérales uniques.

Cet entrelacement entre peinture et sculpture a donné vie à une conversation artistique, permettant au public de vivre une véritable expérience sensorielle totale.



Fête de la pêche

L'association AAPPMA la Gaule du Loing a organisé le dimanche 7 juin 2026, une pêche récréative. Pour l'occasion, les berges du Fusain et du Canal du Loing ont accueilli petits et grands. C'était l'opportunité idéale pour s'initier gratuitement et sans carte aux joies de la pêche récréative.



Festival les Tabarderies

Les 13 et 14 juin 2026, le festival éco-citoyen « Les Tabarderies », événement gratuit, organisé par l'association les Agités du Local, au cœur du parc de la Tabarderie a réuni de nombreux participants, autour de la biodiversité.

Entre installations artistiques éphémères au bord de l'eau et ateliers pratiques, l'association a mis à l'honneur l'artisanat du Gâtinais dans une ambiance musicale.



Cérémonie du 18 juin 2026

Ce jeudi 18 juin 2026, les habitants de Château-Landon se sont réunis devant le Monument aux morts pour célébrer le 86e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.

Dans une ambiance solennelle, les élus et les citoyens ont rendu hommage au courage des résistants de 1940. Après le traditionnel dépôt de gerbes et la minute de silence, la fanfare locale « Les abeilles de Château-Landon » a dignement accompagné ce moment de recueillement.



Inauguration de la pyramide à grimper

Le 20 juin dernier, les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont inauguré la toute nouvelle pyramide à grimper au parc de la Tabarderie en présence des élus locaux et de nombreuses familles. C'était un projet phare des enfants de ce mandat.

Après le traditionnel coupé de ruban tricolore, les jeunes aventuriers se sont immédiatement lancés à l'assaut de cette structure de cordage moderne.



Fête de la musique

Le 20 juin dernier, la Fête de la Musique a fait vibrer Château-Landon. De la place du Marché jusqu'au Mail, de nombreux habitants se sont rassemblés pour profiter de cette belle soirée d'été.

Grâce aux artistes locaux, les deux sites ont proposé des concerts variés, allant du rock à la chanson française. Dans une ambiance très chaleureuse, les familles et les amis ont partagé un moment festif.



Cadeaux aux futurs 6ème

En vue de la prochaine rentrée scolaire, la municipalité a décidé d'offrir aux futurs 6ème, un guide intitulé "Bonjour, le guide de la rentrée en 6ème", afin de les accompagner, de faciliter ce passage entre l'école élémentaire, l'enfance, et le collège, l'adolescence. Cette distribution a eu lieu le mardi 30 juin au matin. Ce fut un moment riche en émotion.



Local la Rivière

Le Local la Rivière vous présente le programme des activités de l'été du 6 au 24 juillet 2026, destiné aux enfants de 6 ans à 14 ans. Pour tous renseignements, merci de contacter la mairie au 01 60 55 50 20 ou par mail : mairie@chateau-landon.com

Local « La Rivière » Programme des activités Juillet 2026

	Date	Horaire	Repas	Animations	Transport en minibus	Participation à la semaine
Semaine 1 Thème : « À la découverte du monde animal à travers la nature, les aventures et les jeux coopératifs ».	Lundi 6	9h30-17h00		Le matin : Accueil des enfants et réalisation d'une fresque collective en peinture sur le thème des animaux. 🦋 L'après-midi : Promenade à la Tabarderie et observation de la faune locale (oiseaux, insectes, etc.). 🦋		
	Mardi 7	9h00-19h00		Sortie journée : Visite du Zoo du Bois d'Atilly et participation à l'atelier pédagogique « Régime alimentaire des animaux » à Férolles-Atilly (77). 🦋		
	Mercredi 8	9h30-17h00		Le matin : Balle aux prisonniers et atelier créatif « Décopatch Girafe ». 🦋 L'après-midi : Jeux de société et loto. 🎲		
	Jeudi 9	8h00-18h30		Sortie journée : Multi-activités à Buthiers (77) : escalade Fun Wall 🧗, VTT 🚲 et tir à l'arc 🏹.		
	Vendredi 10	9h00-17h00		Sortie journée : Les 20 ans de la Maison de la Forêt à Paucourt (45). Participation aux festivités avec de nombreux ateliers (cerf-volant, jeu de l'oie, sculpture sur bois, etc.) et parcours d'énigmes au cœur de la nature.		
Semaine 2 Thème : « Rencontres avec les animaux, défis en équipe et grands moments d'amusement	Lundi 13	9h30-17h00		Le matin : Accueil des enfants et atelier créatif « Porte-clé animal en macramé et para corde ». L'après-midi : Mini-kermesse et jeux d'adresse. 🎯		
	Mercredi 15	9h00-17h30		Sortie journée : Médiation animale avec des ânes suivie d'une randonnée en forêt à Avon (77) et d'une balade nature à Larchant (77). 🦋		
	Jeudi 16	9h00-19h00		Sortie journée : Journée de détente et de sensations au parc d'attractions Winnoland 🎡 à Saint-Pierre-du-Perray (91).		
	Vendredi 17	9h00-17h00		Sortie journée : Découverte du musée Girodet et participation à un atelier sur les animaux à Montargis (45). 🦋 Puis, moment de détente autour d'une partie de bowling à Amilly (45). 🎳 (Prévoir une paire de chaussettes.)		
Semaine 3 Thème : « Sur les traces des animaux de la ferme et de la forêt, entre découvertes, jeux de plein air et esprit d'entraide et de partage ».	Lundi 20	9h30-17h00		Le matin : Accueil des enfants, atelier créatif « Carte à sable », dessin et jeux de société. 🦋 L'après-midi : Jeux de plein air et balade au Parc de la Tabarderie. 🌿		
	Mardi 21	9h30-17h30		Sortie journée : Visite de la ferme pédagogique du parc du château de Soubiran à Dammarie-les-Lys (77). 🦋 Puis, séance de cinéma au Cinéparadis à Avon (77). 🎬		
	Mercredi 22	9h30-17h00		Sortie journée : Spectacle de vol de rapaces, découverte des sculptures en bois et parcours nature à la Maison de la Forêt à Paucourt (45). 🦋		
	Jeudi 23	9h30-17h00		Le matin : jeux de société L'après-midi : To-Play à Avon (77) : plaine de jeux intérieure (toboggans, tour de grimpe, piscine à balles, etc.). 🎡 (Prévoir une paire de chaussettes.)		
	Vendredi 24	9h30-17h00		Le matin : Jeux de société, atelier bracelets, repas festif et goûter offert par le CCAS. 🦋 L'après-midi : Grande chasse au trésor pour clôturer les vacances. 🗺️ Structure gonflable.		

Plan canicule

Activé chaque année du 1er juin au 15 septembre par le gouvernement, le Plan Canicule comporte plusieurs niveaux. Il a pour but d'informer la population sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur.

Vous souhaitez vous inscrire? Vous voulez signaler des personnes fragiles ou isolées de votre entourage? Appelez en mairie au 01.60.55.50.20.

En cas de canicule, des élus, des employés de la mairie, appellent les personnes inscrites pour s'assurer qu'elles vont bien et pour leur rappeler des consignes de prudence : s'alimenter, boire suffisamment et éviter de sortir durant les heures les plus chaudes de la journée.



**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

En cas de fortes chaleurs, quels gestes adopter ?

Pour tous, et en particulier les personnes vulnérables :

- boire de l'eau régulièrement,
- mouiller son corps et se ventiler,
- manger en quantité suffisante,
- éviter les efforts physiques,
- ne pas boire d'alcool,
- maintenir son logement au frais (volets fermés en journée),
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché, espaces verts ombragés...),
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.



Prévention des noyades

A l'approche de la période estivale, les risques liés à la baignade en milieu naturel ou aménagé augmentent sensiblement, en particulier pour les publics les plus vulnérables, notamment les enfants et les adolescents.

Le bilan de l'année précédente appelle à une vigilance accrue : en 2025, notre département a déploré 22 noyades, dont 6 ont été fatales.

La prudence est de mise pour éviter accident et noyade. Il est indispensable de vérifier les lieux avant toute baignade, que celle-ci soit autorisée.

Ces accidents sont pour la plupart évitables. A tous les âges et dans tous les lieux, la baignade comporte des risques : adoptez les bons réflexes pour prévenir les noyades car elles sont pour la plupart évitables !



GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



Je privilégie les zones de baignade surveillée



Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade



Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau



Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil



Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante



Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

 NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :
15 - 18 - 112

Pour plus d'informations 

sante.gouv.fr/baignades
sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPPO FRANKOFONNIO
DI RIANIMAZIONI
ET URGENZI
PEDIATRICHE



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE
D'URGENCE

Opération Tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances.

Les services de police ou de gendarmerie se chargent de surveiller votre logement et vous préviennent en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, deux solutions :

- le service en ligne (à l'aide d'un compte FranceConnect)
- vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Votre inscription doit être effectuée :

- au plus tard 3 jours avant votre départ si votre logement dépend de la police.
- au plus tard la veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie.

Bonnes vacances !



Rappel - Les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Aussi, il est rappelé que les occupants des locaux d'habitation, de leurs dépendances, ainsi que des véhicules doivent prendre toutes les précautions de jour comme de nuit pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces lieux privés, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique ou instruments de musique, de chaîne Hi-Fi, d'appareils ménagers, du port de souliers à semelles dures, de déplacement de meubles, de pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces lieux, de haut-parleurs.

Tout bruit excessif émanant des habitations entre 22h du soir et 7h du matin sera réprimé conformément aux dispositions de l'article R.623-2 al.1 du Code pénal par l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe : " les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui. "

Vivre en Harmonie : Stop aux Nuisances Sonores !

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS : RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE

ARTICLE R.623-2 AL.1 DU CODE PÉNAL : "LES BRUITS OU TAPAGES INJURIEUX OU NOCTURNES TROUBLANT LA TRANQUILLITÉ D'AUTRUI."

SANCTION : AMENDE DE 3ÈME CLASSE (CONTRAVENTION)

UN CONSTAT "À L'OREILLE" SUFFIT (PAS DE MESURE ACOUSTIQUE NÉCESSAIRE)

RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE ET HORAIRES

HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

- JOURS OUVRABLES : 8h30-12h / 14h30-19h30
- SAMEDI : 9h-12h / 14h30-19h
- DIMANCHE : 10h-12h

PRÉVEZ VOS VOISINS !

LE BON RÉFLEXE : PRÉVENIR !
INFORMEZ VOS VOISINS AVANT DES TRAVAUX OU UNE FÊTE POUR ÉVITER LES TENSIONS.

-66% DE PRODUCTIVITÉ :
LE BRUIT EXCESSIF RÉDUIT DRASTIQUEMENT LA CONCENTRATION ET LA SANTÉ MENTALE DES VOISINS



BRUITS D'ACTIVITÉ

IMPACT MAJEUR : SOMMEIL ET STRESS

BRUITS D'ÉQUIPEMENT

IMPACT MAJEUR : TRANQUILLITÉ DURABLE

COMPORTEMENT

IMPACT MAJEUR : RELATIONS DE VOISINAGE

Rappel - Les stationnement abusifs

Conformément à l'article R417-12 du Code de la Route, il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement interrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue par des contraventions de deuxième classe.



Rappel - WESIGNAL : Outil de déclaration en ligne pour les anomalies relatives à l'éclairage public

WeSignal est un outil de déclaration simple, intuitif et ergonomique, qui permet à tout citoyen d'effectuer des signalements aux services municipaux.

Il permet à tout usager de déclarer une anomalie, en matière d'éclairage public, et de suivre l'évolution du traitement de sa demande.

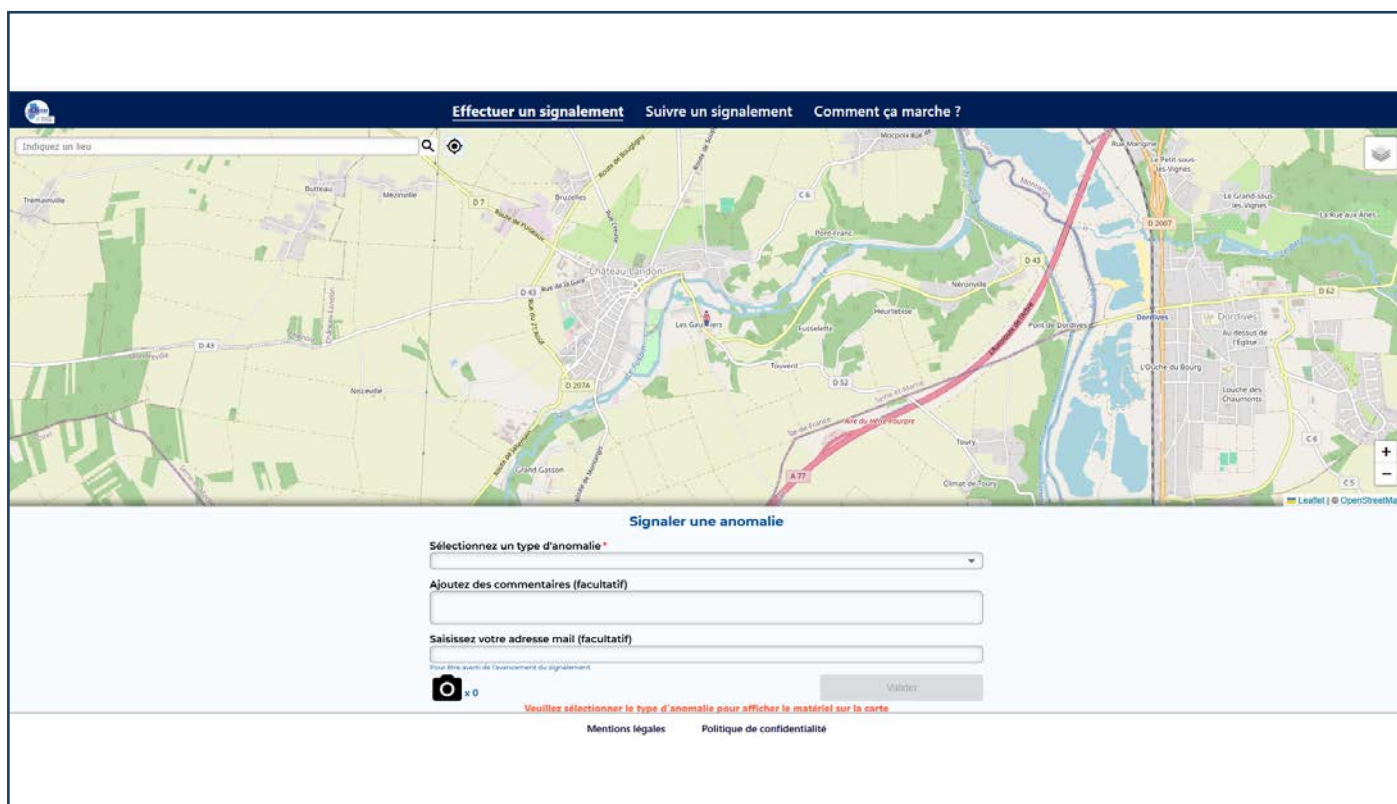
Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante : <https://sdesm.wesignal.fr/fr/>

La page de déclaration propose :

- La sélection d'un objet ou d'une position (si l'option est activée), avec un visuel en couleur sur les objets déjà déclarés avec anomalie
- La sélection d'une anomalie dans une liste paramétrable
- L'ajout d'un commentaire
- L'ajout d'une adresse électronique (optionnelle), pour être informé de l'évolution du statut de la demande
- L'ajout de photos
- Une page de suivi des signalements réalisés

La saisie d'un signalement demande moins d'une minute.

L'interface est optimisée pour une utilisation sur smartphone.



The screenshot displays the WESIGNAL web interface. At the top, a dark blue navigation bar contains the text "Effectuer un signalement", "Suivre un signalement", and "Comment ça marche ?". Below this, a map of a rural area is shown, with a search bar at the top left labeled "Indiquez un lieu". The map features various roads, including D 45, D 43, D 3074, D 52, D 62, and C 6, as well as landmarks like "Le Grand Soud", "Le Petit Soud", and "Le Ruisseau". A red pin is placed on the map, indicating a location. Below the map, a form titled "Signaler une anomalie" is visible. The form includes a dropdown menu for "Sélectionnez un type d'anomalie*", a text input field for "Ajoutez des commentaires (facultatif)", and another text input field for "Saisissez votre adresse mail (facultatif)". A small camera icon with a red "x" is positioned below the email field. A "Valider" button is located at the bottom right of the form. At the very bottom of the page, there are links for "Mentions légales" and "Politique de confidentialité".

Nouveautés à la bibliothèque !

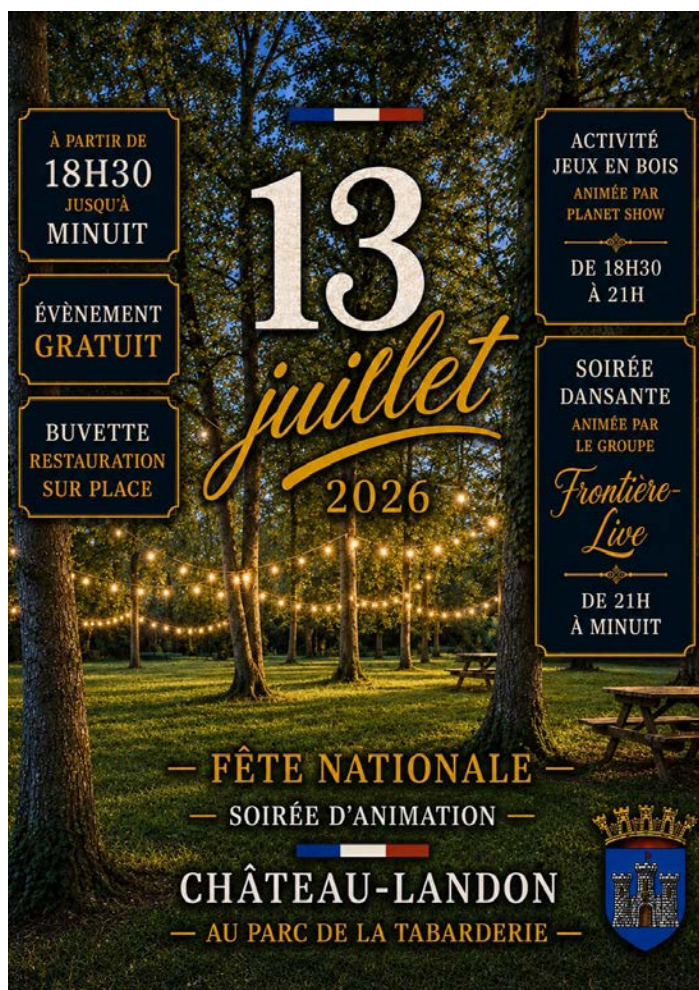
La bibliothèque de Château-Landon vous dévoile ses nouveautés :

- **L'arbre de fer** de Mickael Connelly ;
- **Le jardinier de Wimbledon** de Jane Crilly ;
- **On l'appelait Bennie Diamond** de Mickaël Dichter ;
- **L'ascenseur** de Jacques Expert ;
- **Crime au consulat** de Olivia Faury ;
- **Du goût pour le bonheur** de Lorraine Fouchet ;
- **Ceux que nous serons** de Delphine Giraud ;
- **Le café des âmes sensibles** de Fanny Marie Gufflet ;
- **Démon**s intérieurs de Jean-Baptiste Marchais ;
- **Dans l'ombre de Cézanne** de Thierry Maugenest ;
- **Les solitudes de Petite rivière** de Kalindi Ramphul ;
- **Les grues volent vers le Sud** de Lisa Ridzén ;
- **Le mystère du dernier Stradivarius** de A.G. Roemmers ;
- **Le banc** de Géraldine Smith ;
- **Grand Prince** de Alexia Stresi ;
- **Femmes sur fond azur** de Chantal Thomas.

Venez découvrir ces nouveautés les lundis, jeudis et samedis de 10h à 11h30
et les mercredis de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque rue Moïse.
Vous pourrez les joindre par téléphone au 01 89 29 43 32.



Agenda des manifestations



Fête Nationale

Le 13 juillet 2026
A partir de 18h30

Au Parc de la Tabarderie

Visites commentées Organisées par l'Office du Tourisme

Les 20 juillet, 4 juillet, 18 juillet, 1er août,
22 août et 5 septembre 2026

Tarifs : 6.50 € / personne
Réservation au 01 64 29 38 08
ou par mail : tourisme@ccgvl77.fr

CHÂTEAU-LANDON
Cité médiévale

2026

VISITES COMMENTÉES de 10h à 12h

SAMEDI 11 AVRIL	SAMEDI 4 JUILLET
SAMEDI 25 AVRIL	SAMEDI 18 JUILLET
SAMEDI 9 MAI	SAMEDI 1 ^{er} AOÛT
SAMEDI 23 MAI	SAMEDI 22 AOÛT
SAMEDI 6 JUIN	SAMEDI 5 SEPTEMBRE
SAMEDI 20 JUIN	

6.50 €/pers
VISITE CHÂTEAU-LANDON

RENDEZ-VOUS

A l'Office de Tourisme Gâtinais Val de Loing
Bureau de Château-Landon
6, rue Hetzel 77570 Château-Landon

SUR RÉSERVATION

tourisme@ccgvl77.fr / 01 64 29 38 08



Chaos et silice

Peintures Dominique Masse



Vernissage 27 juin 2026

Gaël Mevel : violoncelle, Zoë De Souza : danse et chant à 18H
18H30 Collation

Samedi 11 juillet à 18h

Histoire contée : Véronique Jolly : voix, Thierry Levêque : contrebasse
18H30 : collation

EXPOSITION DU 27 JUIN AU 19 JUILLET 2026

Ouvert WE et jours fériés de 14H30 à 19H et sur RV
ESPACE CULTUREL de CHATEAU-LANDON
eccl77.com
29 rue Jean Galland 77 570 CHATEAU-LANDON



**Exposition de peintures de
Dominique MASSE
Organisée par l'association les Amis de
l'Hôtel Dieu**

Du 27 juin au 19 juillet 2026
Ouvert les week-ends, jours fériés de
14h30 à 19h30 et sur rendez-vous

A l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu

**Vide-greniers
Organisé par le Comité des Fêtes**

Le 30 août 2026
De 7h à 18h

Au Parc de la Tabarderie

Tarifs : 3 € le mètre

Renseignements au 06 10 60 68 04

CHÂTEAU-LANDON

Vide-greniers

**Le 30 août 2026
de 7h à 18h
Parc de la Tabarderie**

Exposants :
installation à partir de 6h
inscription à l'entrée du parking
3 euros le mètre
pas d'exposants alimentaires, ni professionnels

Buvette et restauration sur place

Renseignements au 06 10 60 68 04

Général
le généraliste de la région

B
la boutique de la région

EVASION
Ma maison ma région!



Forum des associations

Le 5 septembre 2026
De 9h à 13h

Au Gymnase
Rue André Gauquelin

Dépistage auditif Organisé par Sonor Auditions de Nemours

Le 12 septembre 2026
A partir de 14h30

En mairie "salle Pascale Pinguet"

Gratuit - places limitées
Inscription obligatoire au 01 60 55 50 20

CHÂTEAU-LONDON

L'association Horizon Partagé vous invite à un déjeuner spectacle au Diamant Bleu le 4 octobre 2026

Départ à 11h00 du foyer rural

Tarifs : 135 euros (120 € pour les adhérents)
Réservation jusqu'au 10 juin 2026 au 0610606804 ou en scannant le QrCode

Scannez ce QR code pour vous inscrire

Logos: Gâtinais, Bons plans de Montargis, EVASION

**Déjeuner spectacle
Organisé par l'association
Horizon Partagé**

Le 4 octobre 2026

Départ à 11h au Foyer rural

Réservation obligatoire
 Tarifs : 135 € pour les adhérents et 120 € pour les non-adhérents

Octobre rose

Le 4 octobre 2026
 De 9h à 17h

Château-Landon se pare de ROSE pour Octobre Rose

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026 DE 9H À 17H

BÉNÉVOLES
 Envie de faire bouger les choses ?
 Devenez bénévole pour Octobre Rose.
 Merci de contacter la mairie.
 01 60 55 50 20
 mairie@chateau-london.com

DÉCOREZ VOTRE MAISON !
 Toutes et tous ensemble, habillons notre commune en rose !
 Pour marquer notre soutien à la lutte contre le cancer du sein, décorons nos fenêtres, balcons, jardins...

INFORMATIONS
 Pour sa 1ère édition le CCAS de Château-Landon vous invite à son village rose. Une marche, sur don libre, sera organisée, des animations seront proposées, ainsi qu'une buvette et restauration.



**Course sur Prairie
Organisée par l'association Moto TT
de Château-Landon**

Les 17, 18 octobre 2026

Entrée gratuite



On se retrouve bientôt pour une nouvelle Newsletter,

En attendant, bonnes vacances à tous.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site internet de la mairie : <http://chateau-landon.com/>
Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable : <https://panneaupocket.com/> (gratuit)
Compte instagram : [villedechateaulandon](https://www.instagram.com/villedechateaulandon)
Et le site internet de l'office du tourisme : <https://www.tourisme-gatinaisvaldeloing.fr>
Une adresse mail est à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!